

Il est probable que le ministre préférerait que le gouvernement adopte une position plus ferme. Dans nos rapports avec le Danemark nous nous sommes indéniablement montrés plein de ménagements et passifs; non seulement avec ce pays mais également avec beaucoup d'autres violant nos droits, nous avons fait preuve de la même attitude pusillanime. Notre industrie de la pêche court un grave danger de même que nos pêcheurs. Comme mon collègue de South Shore (M. Crouse) l'a dit il y a quelques semaines, les pêcheurs canadiens sont les moutons sacrificiels dans les négociations gouvernementales. Lui-même et mes collègues de Terre-Neuve et des Maritimes ont vigoureusement exhorté le gouvernement à adopter une attitude plus agressive et mieux définie au nom des longues souffrances de nos pêcheurs.

Nos notes polies ont été improductives. Peut-être le temps est-il venu d'agir sans ménagements et d'affirmer nos droits. Il est étrange que nous soyons incapables ou peu désireux de ralentir l'élan de pays comme l'Islande et le Pérou. Nous pouvons certainement faire mieux que des efforts inefficaces au cours de conférences internationales et que de proclamer publiquement des boycotts démentis comme de simples opinions personnelles.

**M. Paul St.Pierre (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le député de Hillsborough (M. Macquarrie) est ce soir en pleine verve d'expressions telles que «patelin» et «passif». Je ne partage pas son avis qu'il faille qualifier ainsi l'activité du gouvernement. Nous savons tous aujourd'hui qu'au cours de la récente réunion tenue à Washington, la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest a rejeté le point de vue du Canada voulant imposer une interdiction immédiate de la pêche hauturière du saumon atlantique. Les efforts énergiques que nous avons déployés ces derniers mois et années pour atteindre cet objectif, se poursuivront.

Le représentant de Hillsborough a demandé, ces dernières semaines, si le gouvernement canadien avait fait part de son point de vue au gouvernement du Danemark. Je peux répéter l'assurance que lui a donné le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) que nous avons, à plusieurs reprises, insisté auprès du gouvernement danois pour qu'il coopère avec nous. Depuis un an nous expliquons clairement au gouvernement du Danemark notre position face à ce problème urgent, non seulement par des contacts bilatéraux tels que la visite qu'a faite le ministre de l'Environnement (M. Davis) à Copenhague, mais également au cours de rencontres scientifiques où la question a été pleinement discutée.

• (2210)

Les hommes de science canadiens qui ont participé à ces rencontres ont eu l'occasion d'exposer avec force arguments aux experts des pays membres du CIPAN, y compris le Danemark, les données que nous avons sur la diminution des stocks de saumon atlantique. De fait, au cours de sa dernière réunion, le CIPAN, sans accepter d'interdire immédiatement la pêche hauturière, a admis que les cours d'eau canadiens, notamment ceux qui se jettent dans le golfe de Saint-Laurent, contribuent de façon importante au saumon du Groenland et que les pertes subies par cette pêcherie se répercutent le plus sur les fleuves qui finissent dans le golfe. On a également admis que les données relatives à la rivière Miramichi prouvent une diminution constante du cheptel de saumon adulte dans cette rivière.

Outre les renseignements scientifiques donnés par le Canada ces derniers mois, le gouvernement danois a aussi été avisé de la mesure draconienne que nous avons prise afin de mettre fin à la pêche commerciale du saumon sur la côte est, ainsi que de la motion adoptée par la Chambre le 25 avril au sujet du saumon de l'Atlantique. Étant donné ces mesures, les Danois ont été priés de réétudier leur position avant la réunion de la CIPAN en mai.

La Chambre avait antérieurement été saisie d'une proposition de boycotter les produits danois. Comme le premier ministre l'a souligné le 10 mai, le gouvernement canadien n'est pas en faveur d'un tel boycottage.

#### LA DÉFENSE NATIONALE—LA MISE EN ACTIVITÉ DE LA QUATRIÈME ESCADRILLE D'ENTRAÎNEMENT À ESQUIMALT

**M. Doug Rowland (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, la hantise fait foi que le 16 juin j'ai posé la question suivante au ministre de la Défense nationale (M. Benson):

Pendant les audiences du comité permanent des affaires extérieures de la défense nationale et des affaires extérieures au sujet du Livre blanc sur la défense, on a laissé entendre au comité que la quatrième escadrille de formation en garnison à Esquimalt pourrait ne pas être en activité cet été à cause des difficultés éprouvées pour trouver de quatre à huit préposés pour le bâtiment des moteurs. Comme cette escadrille peut former durant l'été 500 réservistes en provenance de toutes les régions du Canada, le ministre assurerait-il à la Chambre qu'elle sera en activité cet été?

Voici la réponse du ministre:

Je devrai vérifier l'état actuel des choses et faire rapport à la Chambre.

Cette réponse m'a contrarié, monsieur l'Orateur, parce que la flotte comprend seulement 40 navires en commission et que le quatrième escadron de formation représente environ un dixième de l'ensemble des navires en armement. J'aurais pensé que dans une telle situation—dans une flotte de cette taille—on aurait pu s'attendre à ce que le ministre se rende compte de ce qui arrive lorsqu'il s'agit de tout un escadron de navires, surtout si l'on tient compte du fait que cet escadron exerce sans aucun doute une influence directe ou indirecte sur le potentiel des quelque 2,800 marins de réserve du pays.

En outre, à la longue, elle diminue l'aptitude de la flotte à relever un défi car elle se fie sur ses réserves pour compléter son équipage en cas d'urgence. Le nombre de marins disponibles pour former les équipages étant si faible, aucune marine en mer n'a un équipage de guerre d'appoint à plein temps. Je pense qu'il est essentiel de savoir ce qui arrive au quatrième escadron de formation et j'espère que, comme il ne reste que deux semaines avant d'être en pleine période de formation, le ministre sait si cet escadron sera en activité.

J'espère sincèrement recevoir une réponse ce soir; c'est la raison pour laquelle j'ai posé la question. Le fait que l'escadron de formation soit peut-être dans l'impossibilité d'aller en mer est relié, selon moi, à la difficulté que l'on a à trouver deux techniciens de salle des machines ainsi qu'un employé pour chacun des quatre navires; ceci représente au total 12 personnes, ce qui reflète bien la situation dans laquelle se trouve toute l'armée sous la direction du gouvernement et l'incapacité totale du gouvernement à évaluer les besoins de celle-ci. Notre armée connaît actuellement une grave pénurie de ressources.